



Star'Terre

Innovations & tendances autour des emballages, des labels et de l'étiquetage

Les aspects invisibles des produits alimentaires ne sont pas à laisser pour compte. La plateforme Star'Terre propose une série de trois ateliers pour faire le point sur les tendances et innovations propres aux emballages, labels et étiquetages des produits alimentaires.

Dates : Cycle d'ateliers : mardi 23 juin 2022 ; mardi 30 août 2022 et mardi 11 octobre 2022

Lieu : En ligne via Zoom, de 16h–18h

Responsables : Magali Estève, AGRIDEA (magali.esteve@agridea.ch)
Astrid Gerz, AGRIDEA (astrid.gerz@agridea.ch)
Caroline Coquerel, ideix (caroline@ideix.io)
Camille Weil, dss+ (camille.weil@consultdss.com)

N° du cours : 22.338

Objectifs :

- Mettre en lumière les tendances des parties invisibles d'un produit alimentaire ; emballages, labels et étiquetages ;
- Montrer des innovations récentes, des cas pratiques et des retours d'expérience ;
- Echanger sur les expériences des participants et répondre à leurs interrogations ;
- Inspirer les acteur-trice-s de la chaîne alimentaire à communiquer de manière claire et pertinente auprès des consommateur-trice-s.

Public : Agriculteur-trice-s, transformateur-trice-s, porteur-teuse-s de projet, PME, conseiller-ère-s agricoles et en entrepreneuriat, acteurs de l'industrie agro-alimentaire, de la distribution et du commerce de détail, restaurateur-trice-s, consommateur-trice-s, entrepreneur-e-s en lien avec la chaîne alimentaire

Partenaire-sponsor :



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Atelier 1 – les emballages alimentaires et leur impact environnemental (jeudi 23 juin 2022)

16h00	Accueil, à propos de StarTerre, objectifs <i>Astrid Gerz, StarTerre & AGRIDEA</i>
16h10	Introduction et mise en contexte <i>Astrid Gerz, StarTerre & AGRIDEA</i> <ul style="list-style-type: none">Contexte et objectifs spécifique de l'atelierTable ronde sur les enjeux attrayant aux emballages rencontrés lors de la conception d'un produit <i>Pascal Monneron (Interprofession du Vacherin Mont-d'Or AOP), Lionel Avanthay (Laudato'Si) Audience</i>
16h40	Le bilan environnemental des emballages <i>Anne Verniquet, StarTerre & dss+</i>
17h00	Pause
17h10	Les innovations au niveau du modèle d'affaire ou du type de matériau <ul style="list-style-type: none">Témoignages et retours d'expérience <i>Erica Mazerolle & Rorie Nazareth (EasyVrac)</i> <i>Prof. Dr. Koopmans Rudy (Plastic Innovation Competence Center)</i> <i>Pascal Olivier (Biosuisse)</i>
17h45	Synthèse et suites à donner <i>Camille Weill, StarTerre & dss+</i>

Atelier 2 – Le décryptage des labels et de l'étiquetage alimentaires et la valeur ajoutée pour les producteurs et consommateurs (mardi 30 août 2022)

16h00	Accueil, à propos de StarTerre, objectifs <i>Astrid Gerz, StarTerre & AGRIDEA</i>
16h10	Labels & produits régionaux : entre provenance et typicité <i>Astrid Gerz, StarTerre & AGRIDEA</i> <ul style="list-style-type: none">Panorama des différents labels régionaux publics et privésExigences, contrôles et opportunités
16h40	Etiquetage environnemental et nutritionnel <i>Magali Estève, StarTerre & AGRIDEA</i> <ul style="list-style-type: none">Les différents étiquetages environnementaux et nutritionnels présents sur le marché en SuisseExigencesPerception par les acteurs des filières
17h10	Pause
17h20	Comment faire son choix parmi ces différents labels ? <i>Table ronde</i>
17h40	Clôture <i>Magali Estève, StarTerre & AGRIDEA</i>

Atelier 3 – Atelier 3 : Les déclarations des plats dans la restauration (mardi 11 octobre 2022)

Programme à venir

Informations pratiques

Tarif

Ces ateliers dispensés en ligne sont offerts, inscription obligatoire

Inscription

[22.338](#)

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales. Vous pouvez les consulter sur www.agridea.ch/termes-et-conditions

Délai d'inscription:

Mardi, le 21 juin 2022 pour l'atelier 1 et le cycle complet

Vendredi, le 26 août 2022 pour l'atelier 2

Vendredi, le 7 octobre 2022 pour l'atelier 3

Informations :

+41 (0)21 619 44 06
cours@agridea.ch

Désistement

Il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'à 2 jours avant le début du cours. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 30.- sera perçue pour les frais administratifs.

Le programme détaillé de chaque atelier est mis à jour régulièrement sur le site internet de StarTerre, sous agenda et à suivre sur nos réseaux sociaux : [linkedin](#) [facebook](#)